

# Le Lien

LE JOURNAL MUNICIPAL

SAINT-ISMIER

JUIN / JUILLET / AOÛT 2021 N°61

DOSSIER

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



6

ACTUALITÉS  
Les 20 ans de la crèche



12

SOCIAL  
Le CCAS au service des seniors



21

MÉDIATHÈQUE  
Inauguration  
d'une grainothèque



## INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES ET AU CENTRE DE LOISIRS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021

Avant les vacances d'été, n'oubliez pas de faire votre préinscription pour les services périscolaires et le centre de loisirs pour l'année 2021-2022.

Préinscriptions en ligne fin juin sur le portail « les parents services » et informations/documents disponibles sur le site internet de la mairie, rubrique Jeunesse (renseignements auprès du service EJS : [periscolaire@saint-ismier.fr](mailto:periscolaire@saint-ismier.fr) et par téléphone au 04 76 52 93 69).

## DATES DES VACANCES SCOLAIRES

**Vacances d'été** : fin des cours le mardi 6 juillet (le départ en vacances a lieu après la classe du jour indiqué).

**Rentrée scolaire 2021** : jeudi 2 septembre 2021.

**En cas de nouvelle inscription scolaire pour la rentrée de septembre**, contacter le service scolaire par e-mail : [s.scolaire@saint-ismier.fr](mailto:s.scolaire@saint-ismier.fr) ou par téléphone au 04 76 52 93 69.

## ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES D'ÉTÉ

Le centre de loisirs pour les 3-12 ans sera ouvert sauf du 9 au 13 août ainsi que le mercredi 1<sup>er</sup> septembre.

Le Local jeunes pour les 11-17 ans sera ouvert sauf du 2 au 13 août (accueil selon conditions sanitaires en vigueur).

Les programmes d'activités et les dates des permanences d'inscription en ligne se trouvent sur le site Internet de la mairie, rubrique Jeunesse (renseignements auprès du service EJS : [loisirs.3-12@saint-ismier.fr](mailto:loisirs.3-12@saint-ismier.fr) ou [ados@saint-ismier.fr](mailto:ados@saint-ismier.fr) et par téléphone au 04 76 52 93 69).

## MÉDIATHÈQUE

### Fermeture annuelle :

Du 3 au 16 août 2021, fermeture estivale annuelle de la médiathèque. La boîte de retour des livres sera inutilisable pendant cette période. Réouverture le mardi 17 août à 16h30.

## ÉTAT CIVIL



### MARIAGES

- > **COHARD Sévelyne et THOMASSET Frederic**  
célébré le 17 mars 2021
- > **MOULIN Laura et JOUTEL Corentin**  
célébré le 17 avril 2021

## PERMANENCES DÉPUTÉE

Mme Gaillard-Minier, Députée de la première circonscription de l'Isère, répond personnellement aux questions des administrés.

Mode d'emploi :

*Laisser son message au 07 84 67 36 52.*

*La députée rappelle le vendredi entre 18h et 20h.*

## HORAIRES MAIRIE

### Accueil de la mairie

Tél. : 04 76 52 52 25  
Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (le mardi jusqu'à 19 h).

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accueil du public, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 52 25 ou à [social@saint-ismier.fr](mailto:social@saint-ismier.fr)  
Fermeture le mercredi après-midi.

### Service « Cadre de vie » (urbanisme - services techniques)

Tél. : 04 76 52 52 33  
> Lundi de 14 h à 17 h.  
> Mardi matin sur RDV.  
> Mercredi matin sur RDV et de 14 h à 17 h.  
> Jeudi matin sur RDV.  
> Vendredi de 9 h 30 à 12 h.

### Service « Enfance-Jeunesse-Scolaire » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

### Service petite enfance « Crèch'ndo »

Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

### Médiathèque de l'Orangerie

Tél. : 04 76 52 92 76  
[mediatheque@saint-ismier.fr](mailto:mediatheque@saint-ismier.fr)  
[www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr](http://www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr) (page « Saint-Ismier »).  
> Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h et le jeudi matin pendant les petites vacances.  
> Mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.  
> Samedi de 10 h à 12 h 30.

## NUMÉROS D'URGENCE

### Gendarmerie de Saint-Ismier :

17 ou 04 76 52 15 45

### Police municipale :

04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

### Pharmacie de garde :

3237 (appel payant) - [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

### Sapeurs-pompiers : 18

### SAMU, médecin et dentiste de garde : 15

### Centre antipoison de Lyon :

04 72 11 69 11

### Électricité (Enedis) : 09 72 67 50 38

### Gaz (GRDF) : 0 800 47 33 33

### Eau (SAUR) : 04 57 38 50 09

### Assainissement : astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h de la société Véolia : 04 76 61 39 34.

Relation aux usagers des Eaux du Grésivaudan : 04 76 99 70 00.

## PERMANENCES

### Conciliateur

Les permanences du conciliateur se tiennent les premiers et derniers mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

### Assistante sociale du département

À Bernin sur RDV au 04 56 58 16 91.

### Permanence sociale d'écoute et de conseils pour les personnes âgées

Elle est dédiée aux personnes âgées rencontrant des difficultés dans la recherche d'une aide à domicile, d'une place en maison de retraite...

Elle est destinée également aux aidants, conjoints et enfants des personnes âgées.

### Emmanuelle RIVOIRE, consultante en gérontologie

reçoit de 10 h à 12 h en mairie de Saint-Ismier, sur RDV au 04 76 52 52 25.

### Permanence «environnement»

Tél. : 04 76 52 52 25  
[accueil@saint-ismier.fr](mailto:accueil@saint-ismier.fr)  
> 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois à l'accueil de la mairie de 17h à 19h

## SERVICES

### Déchetterie

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.  
Ouverture 7 j / 7 j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés).  
+ d'infos : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

### Jours de collecte

> Ordures ménagères le Lundi.  
> Recyclables « Je trie » le mardi.  
Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

### Objets trouvés

Informations sur [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr), rubrique « Vie quotidienne - Police municipale ».



RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE LA VILLE DE SAINT-ISMIER

Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles...

Consulter les infos sur : [www.facebook.com/villedesaintismier](https://www.facebook.com/villedesaintismier) (il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS  
[WWW.SAINT-ISMIER.FR](http://WWW.SAINT-ISMIER.FR)

Flashez sur moi!





■ Dans la perspective des élections départementales et régionales du mois de juin, j'ai décidé de suspendre mon édit. Je fais ce choix afin de préserver la neutralité du magazine municipal.

*Belle été à tous !*

HENRI BAILE  
Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Françoise VIDEAU. Mise en page : Georges CRISCI. Photos : mairie de Saint-Ismier / Pixabay / Freepik / X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - TÉL. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - [com@saint-ismier.fr](mailto:com@saint-ismier.fr) - [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr) - Ce numéro a été imprimé à 3 400 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



JUIN / JUILLET / AOÛT 2021

N°61

INSTANTS VOLÉS P.04 > P.05

ACTUALITÉS P.06 > P.07

Les 20 ans de la crèche

PORTRAIT P.08

Françoise RAMUS

VIE QUOTIDIENNE P.09 > P.10

CADRE DE VIE P.11

SOCIAL P.12 > P.13

DOSSIER P.14 > 17

Environnement et développement durable

INTERCOMMUNALITÉ P.18

TRIBUNES POLITIQUES P.19

CULTURE P.20 > P.21

ASSOCIATIONS P.22 > P.23

AGENDA P.24





## VACANCES CONFINÉES AU CENTRE DE LOISIRS



3-5 ANS SEMAINE 1



3-5 ANS SEMAINE 2



6-12 ANS SEMAINE 1



6-12 ANS SEMAINE 2



## ATELIER DE PÂQUES À LA MÉDIATHÈQUE

## ANIMATIONS JEUNES CONFINÉES ET EN LIGNE !

DURANT LA 2<sup>ÈME</sup> SEMAINE DES VACANCES SCOLAIRES, POUR COMPENSER L'ANNULATION DES ACTIVITÉS PRÉVUES INITIALEMENT, LE SERVICE JEUNESSE A PROPOSÉ DES ANIMATIONS ADAPTÉES AU CONTEXTE SANITAIRE :

ANIMATION  
« CUISINE À  
DISTANCE EN  
LIVE »

TIRAMISU  
AU KINDER

FRAISIER



UNE CHASSE AU TRÉSOR ORGANISÉE  
SUR LA COMMUNE :



UNE FOIS LE COFFRE OUVERT, JEUNES (ET FAMILLES)  
ONT EMPORTÉ UNE PETITE RÉCOMPENSE



PETITE ENFANCE

## LES 20 ANS DE LA CRÈCHE



### CRÉATION DE LA CRÈCHE, TOUTE UNE HISTOIRE !

« Les bébés de l'an 2000 ont un site de choix pour leurs premiers pas dans un siècle nouveau ». Cette phrase, tirée du Courrier de Saint-Ismier d'avril 2000, marquait le démarrage opérationnel de notre crèche qui fête en avril 2021 ses 20 années de fonctionnement.

La morosité du contexte ambiant ne saurait nous décourager de commémorer cet anniversaire, à défaut d'une célébration plus festive que nous espérons tous très prochaine.

Depuis 1989, l'Association des Familles gérait l'accueil de la Petite Enfance sur la commune. Les petits étaient à l'époque accueillis au sein de la Maison Belledonne. Mais, dès 1997, il apparaît que la crèche est trop petite et que les locaux ne sont pas adaptés, tant en matière de sécurité que de



conditions de travail. Un terrain de 1400 m<sup>2</sup> est alors identifié à proximité de l'école du Clos Marchand et du parc de la mairie installée au Clos Faure.

Le projet est né, la première pierre est posée.

**L'inauguration a lieu le samedi 21 avril 2001** et l'esplanade est couverte de monde. Sont présents, bien sûr, M. le Maire François-Régis Bériot et Lucile Ferradou, adjointe aux affaires scolaires, mais également François Chauvin, ancien 1<sup>er</sup> adjoint durant quatre mandats, qui portait le projet depuis

1998.

La structure originelle comporte 25 places à la crèche Trottinette, dirigée par Solange Joannais, et 25 places à la halte garderie Chapi Chapo, sous la direction d'une certaine... Françoise Ramus !

**En 2007 la crèche est municipalisée et prend le nom de Crech'ndo.** Régulièrement le bâtiment fait l'objet de remises à niveau et même d'un agrandissement en 2015. Cette extension de 10 places nommée Mini-Crech'ndo a ouvert pour apporter une meilleure réponse aux demandes des familles. Elle a permis une répartition en sections beaucoup plus favorable à l'organisation du travail.

De nombreux travaux d'agrandissement sont envisagés dans un avenir proche, notamment dans l'unité des moyens, afin d'apporter toujours la meilleure réponse possible aux demandes des familles ismériennes, soucieuses comme la mairie d'un accueil de qualité des jeunes enfants. Une belle réussite dont l'histoire continue de s'écrire...



Premier repas annuel chez Tatou

PORTRAIT



### Zoom sur M. François Chauvin, ancien élu.

**François Chauvin s'est installé à Saint-Ismier en 1964.** À l'époque, la commune comptait à peine 1400 âmes, peu de commerces, l'épicerie Frondel sur la place de l'église, 5 bistrotts, 2 horlogers, et on allait à pied chercher le lait chez M. Voisine sur la Nationale.

François Chauvin a été élu durant 5 mandats : 1<sup>er</sup> adjoint du Dr Fabre, puis de François-Régis Bériot en 4 mandatures. Il avait pour habitude d'aller à la mairie tous les soirs en rentrant du travail. Les journées pouvaient être longues et son épouse Jeanne l'a toujours soutenu, élevant leurs quatre enfants.

Il a notamment été en charge des questions sociales de la commune et en 30 ans, il a accompli de nombreuses missions : une participation active à la création de la Villa du Rozat, président du CCAS, de l'ADMR et bien sûr il a œuvré pour la petite enfance. C'est donc sous sa houlette qu'a été créée Crech'ndo, et il était bien sûr présent le 21 avril 2001 pour l'inauguration.

Il semblait évident, à l'occasion de l'anniversaire de Crech'ndo, de lui adresser un clin d'œil et de vifs remerciements pour ces longues années passées au service de la commune...

### CRECH'NDO 20 ANS ET PAS UNE RIDE ...

#### DU CÔTÉ DES ENFANTS

La crèche dispose dorénavant de 3 unités distinctes : le choix de fonctionnement en inter-âge a été abandonné au bénéfice d'un accueil en sections, avec un aménagement de l'espace et une organisation adaptés aux besoins propres à chaque tranche d'âge permettant aux jeunes enfants d'évoluer en toute sécurité.

Mini Crech'ndo, ce petit cocon douillet de 10 places, a été créé pour les tout petits jusqu'à 1 an, le 1<sup>er</sup> étage accueille les 1/2 ans et le rez-de-chaussée, avec sa vaste

salle principale, les plus grands jusqu'à 3 ans.

Au cours des 20 ans passés, des projets pédagogiques sur des thèmes choisis en équipe ont servi de fils conducteur aux années : l'éveil des 5 sens, la place des familles, le conte, le monde animal, le développement moteur de l'enfant, les saisons...

### DU CÔTÉ DES FAMILLES

Parallèlement, la place des familles a évolué au cours de ces 20 dernières années. Progressivement, elles ont été invitées à pénétrer au sein de la structure pour renforcer un lien de confiance. Les parents participent avec leurs enfants et l'équipe à des temps festifs (goûters, ateliers, jeux, comptines). Ils accompagnent également les enfants à des sorties (restaurant, médiathèque, Villa du Rozat), aux visites des écoles ainsi qu'aux spectacles et sorties de fin d'année.

Au-delà du cadre de l'accueil des enfants, un accompagnement à la parentalité est proposé aux familles sous forme d'échanges au quotidien, de « Café des parents », conférences et réunions de pré-rentree.

L'implication des familles ne s'arrête pas là : des délégués participent au conseil de crèche et une fois par an la structure anime une bourse de printemps où parents et professionnels se retrouvent.



### DU CÔTÉ DE L'ÉQUIPE

D'une capacité d'accueil de 40 places en 2001, à 60 places en 2021, l'équipe pluridisciplinaire s'est étoffée et professionnalisée. Aujourd'hui elle est composée de 28 agents (dont 7 de la 1ère heure), qui bénéficient de formations individuelles et collectives, ainsi que d'une analyse de la pratique bimensuelle, menée par un psychologue au sein de la crèche.

Par son implication au quotidien et son rôle éducatif, l'équipe place l'enfant au centre de ses préoccupations et valorise ses acquisitions et ses compétences sans le mettre en échec. Les agents qui ne sont pas en permanence au contact des enfants participent aussi à leur



éveil. Fabienne, la cuisinière, leur mitonne des petits plats qui éveillent leurs papilles. La propreté de la structure, grâce à l'implication des agents d'entretien, Alice et Sylvie, contribue au bien-être de tous et ne laisse rien deviner de l'âge des locaux.

### DES ANECDOTES À SAVOURER

**Sortie au muséum avec les « Papy-Mamy » de la Villa du Rozat** – Le matin, les parents installent les sièges auto des enfants dans la navette de la mairie (pas toujours facile !). Départ épique l'après-midi : on fait monter les enfants dans plusieurs véhicules, les "Papy, Mamy" s'engouffrent à la suite avec fauteuils et cannes, puis c'est le convoi jusqu'au muséum où tous, petits et anciens, déambulent dans les allées en observant et échangeant sur les animaux exposés et pour finir nous exerçons mutuellement nos talents dans un atelier mosaïque. Puis c'est le retour à Saint-Ismier avec une cargaison de souvenirs.

### Naissance de vocations

– En fin d'après-midi, Alice et Sylvie, les agents d'entretien, sont accompagnées par des petits admirateurs qui s'appliquent à frotter les vitres, laver les tables, plier le linge... Les gestes de nos agents, copiés scrupuleusement, font naître des vocations chez des enfants qui viennent encore saluer leurs modèles même après avoir quitté la crèche !!!

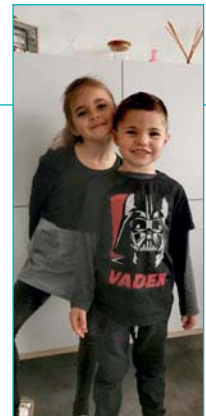
### PROJET PÉDAGOGIQUE 2021-2023 « LE RECYCLAGE »

Les préoccupations d'aujourd'hui se tournent vers la protection de notre environnement. Il est nécessaire de sensibiliser nos enfants dès le plus jeune âge aux bienfaits de la protection de la planète. Aussi la crèche met en place un programme qui vise à recycler les objets du quotidien pour stimuler la créativité et l'imaginaire

des enfants de manière ludique : faire jouer sans jouets, mais aussi récupérer et détourner des matériaux du quotidien et de la nature, ou encore apprendre aux enfants les bons gestes et les bons réflexes. Pour mener à bien ce projet, il est fondamental que les familles s'impliquent.

### CLIN D'OEIL

#### La crèche à Saint-Ismier, une affaire de famille...



Il est des familles qui fréquentent la crèche depuis plusieurs générations. C'est le cas de la famille Mury. Dominique Mury, agent municipal aujourd'hui à la retraite, travaillait dans les écoles de la commune. Sa fille Charlotte était inscrite à la crèche, à l'époque à la Maison Belledonne de 1989 à 1992. Charlotte garde quelques souvenirs, quelques images en pointillés de sa petite enfance à la crèche : la vaste cour, la pièce de jeu qui lui semblait si grande, les jeux de dinette et des images fugaces de séances de vélo dans la cour. Elle se souvient surtout de la gentillesse de l'accueil, toujours avec un grand sourire.

Le temps a passé, Charlotte a grandi, à son tour elle est devenue maman. Ses deux enfants, Lianna et Loan sont allés à la crèche. Cette fois-ci à Crech'ndo. Les deux enfants s'y sont épanouis et en gardent de jolis souvenirs. Lianna, aujourd'hui en CP, consulte encore tous les jours le CD des chansons et des photos qu'elle a reçu petite, et Loan parle avec affection de Stéphanie qui s'est occupée de lui.

C'est cela aussi l'ambiance qui règne à Crech'ndo : une atmosphère familiale où se croisent enfants, parents, et beaucoup de grands-parents.



## Focus sur... FRANÇOISE RAMUS Directrice de la crèche, une femme de valeur et de valeurs, au service de son prochain



**Françoise est ismériusienne depuis toujours.** Née à Saint-Ismier, elle a suivi sa scolarité élémentaire à l'école des Vignes, à l'époque école du Centre, alors unique établissement scolaire de la commune. Après l'obtention de son bac de secrétaire médicale, elle a suivi une formation d'auxiliaire de puériculture puis est entrée à l'école d'infirmière. Diplôme en poche, elle a travaillé 6 ans au CHU de Grenoble comme infirmière de réanimation. Un métier prenant qui ne l'a pas empêchée de devenir la première femme pompier de Saint-Ismier. C'est à la caserne qu'elle rencontrera son mari également pompier. Leur grand sens de l'engagement et du service se retrouve dans leurs deux fils dont l'un est pompier professionnel et l'autre chasseur alpin.

Au CHU, le rythme en réanimation combiné à celui de ses actions bénévoles s'avère difficilement compatible avec une vie de famille. Aussi en 1989, Françoise change de cap et devient responsable de la garderie située dans la Maison Belledonne dont l'Association des Familles est alors en charge.

Elle se souvient de ses premières années : l'ouverture se fait en 1/2 journées uniquement, il n'y a pas de restauration et la structure est fermée pendant toutes les vacances scolaires.

Au début, 12 places sont installées au 1<sup>er</sup> étage, puis en 1993, ce sont 17 enfants qui sont accueillis au 1<sup>er</sup> et, plus tard, grâce à la rédaction d'une convention avec la CAF, ce sont encore 6 autres places qui sont créées en halte garderie, en accueil régulier.

C'était un progrès pour les familles mais les locaux quoiqu'agréables, se sont néanmoins vite avérés exigus et peu pratiques à l'usage. L'accueil, le bureau, l'aire de jeu, le change, tout se pratiquait dans l'unique grande salle du rez-de-chaussée. L'actuel parking était un grand jardin, avec son bac à sable à l'ombre des platanes. Quant aux escaliers celui du perron comme celui qui accède à l'étage, ils impliquaient de porter individuellement les enfants. Et le coin cuisine était trop limité pour permettre la restauration collective...

L'inadéquation des locaux et la multiplication des demandes sont donc à l'origine du projet de création d'une structure plus adaptée. Le dossier est

présenté à la CAF et à la PMI du département de l'Isère qui donnent accord et agrément pour l'ouverture de 50 places. C'est le top départ du nouveau projet ! Françoise se souvient de la liste très précise et difficile à élaborer, des besoins fonctionnels de l'équipe qu'elle encadre : travailler de plain pied dans chaque section, disposer d'une cour par étage, d'un accès aux sanitaires depuis l'extérieur, d'un monte charge dans la cuisine, et de nombreux placards !

Mais quel plaisir, à la livraison, de travailler dans cette nouvelle structure : des locaux neufs parfaitement adaptés aux besoins des enfants, dans un cadre magnifique avec une vue superbe. Tout le monde était un peu perdu au début, le temps de prendre ses marques, mais au final les enfants s'y sont fait très vite. Et leur nombre a rapidement augmenté !

Françoise constate que son métier a beaucoup changé en deux décennies. Les pratiques ont considérablement évolué. L'accueil s'est complexifié, les normes également. L'administration des médicaments est dorénavant très encadrée, les instances demandent beaucoup plus de rapports et de bilans, et pratiquement tout se règle par courriel et non plus directement. Signe des temps ! Cependant, certaines choses ne changent pas. Il faut voir la flamme s'allumer dans les yeux de Françoise quant elle s'agenouille dans une salle de la crèche : les petites jambes accourent, les petits bras s'enroulent autour de son cou. Tous les enfants la connaissent ! Et Françoise reste émerveillée, chez eux des petits riens du quotidien qui sont en fait beaucoup : un début de quatre pattes, des premiers pas, des mots et expressions qui s'installent. Et de fait, rien n'est monotone à Crech'ndo. Adaptabilité et réactivité sont les maîtres mots : ce ne sont pas les mêmes enfants qui sont présents tous les jours. Leurs présences évoluent au quotidien. Lourde tâche que de savoir gérer les absences des enfants et parfois celles du personnel...

Françoise confie que c'est une immense responsabilité que d'accueillir des enfants en bas âge, responsabilité partagée au quotidien avec une équipe compétente et impliquée... C'est une des raisons pour lesquelles elle se refuse à mettre en place une pré-inscription en ligne comme beaucoup de crèches le pratique. Elle tient à rencontrer individuellement chaque famille car la structure Petite Enfance est un organisme co-éducateur qui n'a jamais vocation à se substituer aux familles mais à rester à l'écoute de leurs besoins.

Une fois ses journées bien remplies à la crèche terminées, Françoise s'adonne à son passe-temps favori : la couture. Là encore Françoise trouve le moyen de rendre service en confectionnant toute une série d'articles pour la crèche : des robes pour les poupées, des turbulettes, des draps, des gros coussins sur lesquels s'asseoir pour lire des histoires, et même des tenues pour les agents !

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement Françoise pour son implication sans faille garante de l'excellent fonctionnement de la crèche depuis toujours.

*Françoise Ramus, avec les enfants - 2001*

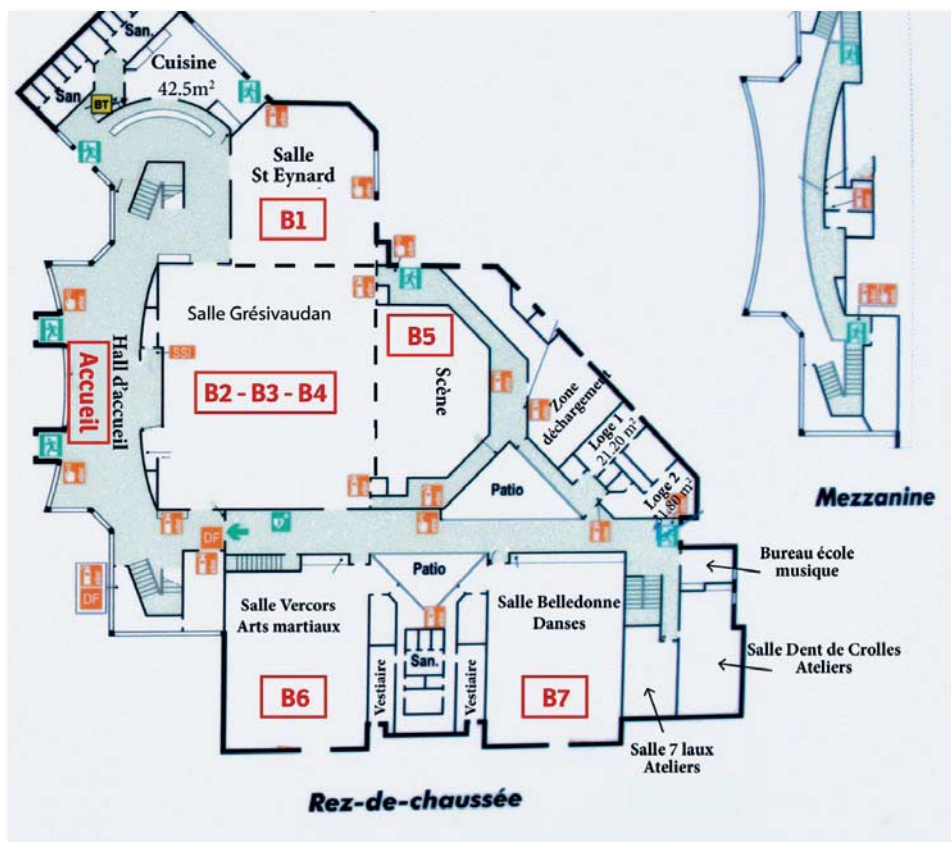




## Organisation des élections départementales et régionales les dimanches 20 et 27 juin 2021

Compte tenu du double scrutin qui se tiendra en ce mois de juin, l'organisation des bureaux de vote a dû être revue. Il y aura bien, comme lors des dernières élections, 7 bureaux de vote, mais vous pourrez y voter à la fois pour les élections régionales et départementales grâce à deux urnes dédiées et deux équipes d'assesseurs dans chaque bureau.

**Ci-contre le plan de l'Agora avec la répartition des bureaux de vote dans les différentes salles.**



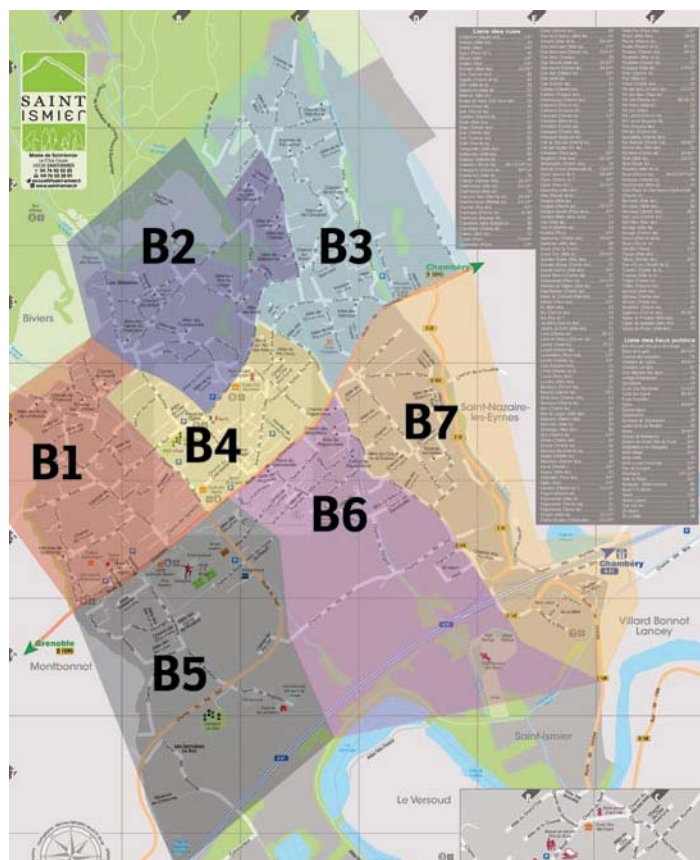
Répartition des bureaux de vote à l'Agora

Les consignes matérielles d'organisation des scrutins ne sont pas connues à l'écriture de ces lignes, néanmoins, nous pensons que l'accueil du public et les files d'attente seront très probablement organisés le plus à l'extérieur possible afin de respecter les jauges de fréquentation des salles en temps de Covid 19.

### Ci-contre la carte du découpage électoral.

Celle-ci vous permet de savoir dans quelle salle vous pourrez voter. Le numéro de bureau de vote apparaît également sur votre carte d'électeur.

Les pièces d'identité qui permettent de prendre part au vote sont, entre autres, les suivantes : carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo...



Découpage électoral de la commune

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : UN RAPPEL IMPORTANT !

La loi du 1<sup>er</sup> août 2016, rénovant les modalités d'inscriptions sur les listes électorales, réforme les modalités de gestion des listes électorales et crée un Répertoire Electoral Unique (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Vous pouvez vérifier votre inscription via [service-public.fr](http://service-public.fr), onglet « interroger sa situation électorale ».

38330 SAINT-ISMIER



## MÉMOIRE

## TRANSFERT DU TOMBEAU DU GÉNÉRAL DE TAXIS (1807-1865)

Le monument de Taxis, implanté à l'entrée de notre commune, au dessous du Collège du Grésivaudan, nous est familier.

Mais que savons-nous à son sujet ?

Une légende circule : le général serait enterré sur son cheval.

Quoiqu'il en soit, il s'agit d'un monument funéraire, religieux et

militaire, représentant une citadelle assise sur un mamelon. Il a été érigé en 1868 pour accueillir les restes du général de Taxis à la demande de sa veuve qui souhaitait que son mari soit inhumé sur leur propriété de Corbonne.

Ce lieu de mémoire va être transféré au cimetière de l'église où ce général d'Empire retrouvera le général Marchand et le maréchal Randon, son ancien compagnon d'armes.



Pour plus d'informations voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Ismier>



## UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE VIENT REMPLACER UN VÉHICULE DIESEL DANS LE PARC AUTOMOBILE DE LA MAIRIE

### MODERNISATION DU RÉSEAU

Le parc automobile de la commune vient de s'enrichir d'un nouveau véhicule électrique en remplacement d'un véhicule diesel. Cette acquisition a bénéficié d'une subvention de 3 000 euros de la Région (ARA). Cet utilitaire va être utilisé par l'ensemble des services de la ville.

Quelques exemples : il permet, entre autre, au directeur de l'Agora de rejoindre la salle pour y gérer les installations, de transporter des artistes qui viennent jouer dans notre salle de spectacle, d'aller s'assurer du bon usage et du bon état des salles réservées aux associations. Il permet aussi à la médiathèque de s'approvisionner en livres, au service vie quotidienne de gérer les élections, d'aller à la trésorerie générale, d'expédier des courses urgentes, de transporter du matériel pour les cérémonies etc.

On voit l'intérêt de changer de motorisation !



## DEUX BORNES ANTI-MOUSTIQUES

Afin de préserver nos enfants et leurs accompagnateurs contre les nuisances liées à la présence des moustiques dans le parc de la Mairie, la commune vient d'installer deux bornes anti-moustiques.

Le principe en est simple : Les bornes simulent la présence humaine en émettant du CO2 dans le but d'attirer les moustiques. En s'approchant, ces derniers repèrent le leurre olfactif et sont aspirés puis capturés dans un filet.

Si l'opération s'avère positive d'autres bornes pourraient être installées sur la commune.



## Aménagement

### LES JEUX INSTALLÉS AU COMPLEXE BÉRIOT ONT UN VRAI SUCCÈS

Comme en attestent les photos ci-dessous les jeux ont trouvé leur public.

La commune est reconnaissante à la CCLG de l'avoir aidée dans l'acquisition de cet équipement fort utile et fort apprécié des plus jeunes et de leurs parents.





TRAVAUX

## Réfection de la salle Les Écrins à l'Agora

À quelque chose malheur est bon !  
La fermeture des salles de l'Agora durant la crise du Covid-19 a permis à la mairie de remettre à neuf la salle Les Écrins.

Cette salle, d'une grande taille, peut accueillir jusqu'à 80 personnes. Réalisée il y a quelques années à partir de deux salles contigües de taille plus modeste, elle permet à nos associations d'organiser des générales de spectacle, des conférences, des répétitions de club théâtre et des mini-concerts ce qui la rend très utile à l'AMZOV.

Cet hiver, la peinture a été refaite, les luminaires ont été remplacés par des luminaires à LED, des photos encadrées ont amélioré la décoration et le rideau de scène, ainsi que le piano ont été remis en place.

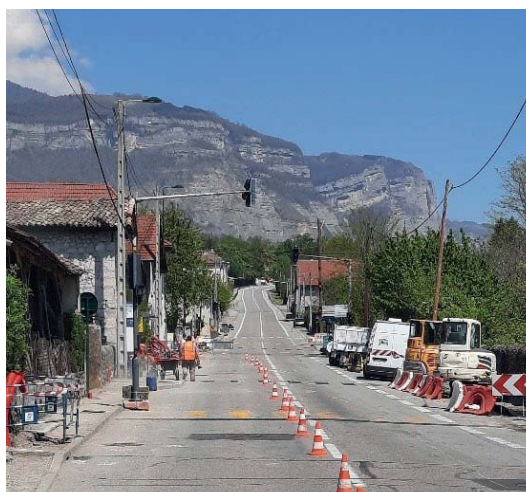
→ Réservez par e-mail à : [association.mairie@saint-ismier.fr](mailto:association.mairie@saint-ismier.fr)



### TRAVAUX SUR LA RD 1090 ET QUARTALLÉES

→ La circulation sur la RD 1090 va encore être fortement perturbée pendant plusieurs mois entre Maréchaux et Varciaux, en raison, d'une part de l'enfouissement des réseaux aériens qui la bordent et, d'autre part, des travaux de réfection du pont des Quartallées qui démarrent en Juin et se prolongeront durant tout l'été jusqu'en septembre / octobre prochain.

Durant toute cette période, des alternats de circulation seront mis en place sur la RD, et la partie basse du chemin des Quartallées (en dessous du chemin des Petites Roches) sera fermée à toute circulation (hormis pour les riverains résidant tout en bas).



### TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU CRÊT DE CHAUME

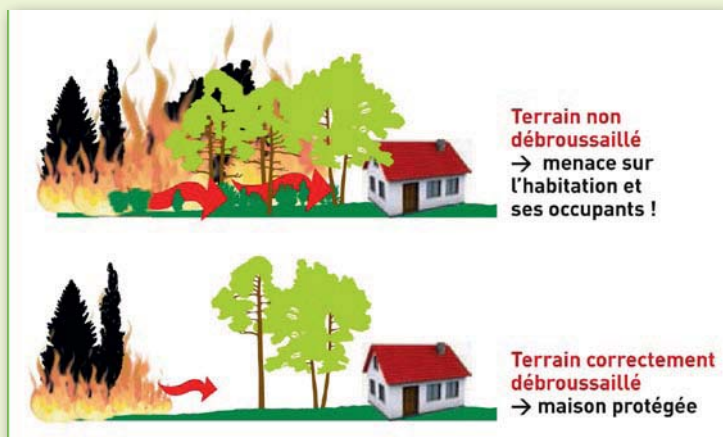
→ Les travaux de refonte des conduites d'eau potable vont se poursuivre sur le chemin du Crêt de Chaume.

La circulation sur la partie située entre le chemin des Massons et celui des Cívets en sera très fortement impactée pendant encore 3 mois.

### OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

LE DÉBROUSSAILLEMENT DOIT ÊTRE TERMINÉ AVANT LE 1<sup>ER</sup> JUIN.

VOUS ÊTES PEUT ÊTRE CONCERNÉS ET VOTRE RESPONSABILITÉ EST ALORS ENGAGÉE.



→ **Vous êtes concerné si** : votre habitation et sa voie d'accès se situent à moins de 200 m d'un espace boisé ou sont incluses dans un espace boisé (surface minimale de 4 ha et couvert végétal de 10% minimum).

→ **Pourquoi cette obligation** : dans le cadre de la prévention des incendies de forêt, un arrêté préfectoral classe notre commune dans une zone à risque. Il s'agit de limiter la propagation du feu et de protéger tout à la fois les habitations et la forêt.

→ **Comment débroussailler** : il faut assurer une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal en réduisant les combustibles végétaux de toute nature (bois morts, broussailles, rémanents ...). Une distance de 50 mètres, mesurée à partir de la construction, est impérative ce qui peut amener à intervenir soi-même sur la propriété voisine.

→ **Soyons vigilants** : les périodes de canicule augmentent... le risque aussi.

*Le Maire est chargé de la bonne application de cette obligation. Il doit s'assurer que toutes les mesures sont prises et peut être amené à appliquer les sanctions prévues par la loi.*

Pour plus d'informations :

<http://www.saint-ismier.fr/fr/information/89156/debroussaillement>



## LE CCAS AU SERVICE DES SENIORS



Conformément aux dispositions légales, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées, en situation de handicap, vulnérables ou isolées. En cas d'évènements climatiques exceptionnels (canicule - grand froid), les personnes inscrites pourront ainsi être contactées par les services de la mairie et se voir proposer, si besoin, conseils et assistance.

Si votre situation individuelle risque d'être gravement perturbée par la venue de la canicule cet été, et si votre santé et votre quotidien sont particulièrement affectés par les grandes chaleurs, vous êtes invités à vous inscrire sur ce registre en complétant un formulaire disponible en Mairie.



chez moi vous permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements à faire pour le rendre plus sûr et confortable. **Seule une participation** de 15€ vous sera demandée pour bénéficier de la visite d'un ergothérapeute qui vous donnera des conseils.

### • Aide à domicile momentanée :

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à une absence passagère d'un projet, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ? L'aide à domicile momentanée vous permet de bénéficier de 10 heures d'aide à domicile sur 6 semaines au maximum. **Cette prestation est gratuite** : elle est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite.

Vous êtes intéressé ? **Appelez un conseiller au 09 71 09 09 71 (Service gratuit + prix d'appel)**

## BIEN VIEILLIR À ST-ISMIER

Trois services pour vous si vous avez 75 ans et plus et que vous appartenez à une caisse de retraite affiliée à AGIRC-ARRCO

### • Sortir + :

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seul. **Sortir +** vous propose de renouer avec les sorties, à pied ou en voiture en étant accompagné d'une personne de confiance. Combien ça coûte ? Une participation de 15€ vous sera demandée pour obtenir un chéquier d'une valeur de 150€.

### • Diagnostic Bien chez moi :

Avec l'avancée en âge, il peut devenir souhaitable (ou nécessaire) de repenser son logement. Le diagnostic Bien

## ET AUSSI ...

### • La restauration à domicile :

Vous êtes fatigué de faire les courses et de faire à manger tous les jours ? Pourquoi ne pas essayer la restauration à domicile ? C'est un service proposé par le CCAS de Saint-Ismier. Un repas complet de qualité diététique et gustative, élaboré par une diététicienne, vous est livré le matin. A vous de choisir la fréquence, une ou deux fois par semaine ou tous les jours. Le coût ? Entre 5€ et 9€ en fonction de vos revenus.

→ **Renseignements au 04 76 52 52 25**

## COMME À LA MAISON





• **Un soutien adapté :**

Adapter son logement pour y rester le plus longtemps possible :

Le CCAS de Saint-Ismier peut apporter une aide financière pour participer au coût d'un diagnostic habitat (sous conditions de ressources)

→ Renseignements au 04 76 52 52 25

• **Un accompagnement adapté :**

Crédit d'impôt aux personnes âgées pour travaux d'adaptation du logement :

La loi de finances pour 2021 proroge jusque fin 2023 le crédit d'impôt accordé pour les dépenses d'équipement qui permettent l'accessibilité des habitations principales et leur adaptation à la perte d'autonomie et au handicap : cabines de douches intégrales, éviers à hauteur réglable, barres d'appui, revêtement de sol antidérapant, détecteurs de mouvements et systèmes d'alertes... Le plafond est de 5 000€ pour une personne seule et 10 000€ pour un couple. Le crédit d'impôt correspond à 25% des dépenses.

• **Une permanence sociale d'écoute et de conseils :**

Cette permanence est dédiée aux personnes âgées (et à leur proches) sur toutes les questions les concernant (services de soutien à domicile, information sur les établissements, aides financières...)

→ Sur rendez-vous au 04 76 52 52 25

• **De l'aide pour vos démarches :**

Accompagnement pour effectuer vos démarches en ligne ; demander des actes d'état civil, refaire une carte vitale, créer un dossier de demande de précaution d'entrée en EHPAD...

→ Le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 76 52 52 25

## LES DONATIONS

### Combien peut on donner sans payer de droits ?

- **Donner à ses enfants :** chacun des deux parents peut donner à chacun de ses enfants, tous les 15 ans la somme de 100 000€, soit 200 000€ pour un couple.
- **Donner à ses petits-enfants :** chaque grand-parent peut donner à chacun de ses petits-enfants, tous les 15 ans la somme de 31 865€ soit 63 730€ pour un couple.
- **Donner à ses arrière-petits-enfants :** chaque arrière-grand-parent peut donner tous les 15 ans la somme de 53 010€ à chacun de ses arrière-petits-enfants.

SENIORS

**CONTACT**  
346 rue de Bretagne -  
38190 Froges  
Tél. 04 76 45 36 00  
ehpad@le-gresivaudan.fr

**ACCUEIL DE JOUR**  
Bellevallée  
FROGES

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h30 à 16h30

Pour toute personne âgée présentant des troubles  
neurodégénératifs de type Alzheimer ou troubles apparentés.

Le GRESIVAUDAN  
COMUNICIPAL DE SAINT-ISMIER

### Un accueil de jour ouvre ses portes début mai à FROGES

Pour toute personne âgée présentant des troubles neurodégénératifs de type Alzheimer ou troubles apparentés.

→ Tél : 04 76 45 36 00

### Une résidence senior va ouvrir ses portes à BERNIN.

Ceci offre la possibilité, quand on avance en âge, de vivre avec d'autres, au cœur d'un village, dans un environnement sécurisé.

→ Renseignements au 04 76 92 07 40

**Si vous souhaitez recevoir régulièrement des informations, merci de communiquer votre adresse mail ou celle d'un de vos proches.**





**L'enjeu climatique est mondial, les collectivités locales ont la responsabilité directe d'investir à long terme dans ce domaine et d'organiser les activités sur leur territoire de manière adaptée. Elles se doivent de donner l'exemple et elles sont les mieux placées pour mobiliser les acteurs locaux et favoriser l'évolution des comportements. Saint-Ismier s'y emploie !**



**Notre environnement ne se limite pas à un cadre magnifique, avec une verdure très présente dont il faut garder les caractéristiques. Il bénéficie de nombreux aménagements proposés par la municipalité :**

#### → LES ESPACES VERTS :

- 77 espaces, petits ou grands, sont répertoriés par les services techniques et régulièrement entretenus par nos agents. La politique consiste désormais à implanter des plantes vivaces résistant à la sécheresse : moins d'eau consommée en été et un entretien moins chronophage pour les agents communaux.

- Le talus du collège a été récemment aménagé et les arbres morts le long de la RD1090 ont été remplacés (mars 2021).

- Trois projets d'amélioration des espaces verts sont envisagés. Ils se situent dans le parc de la mairie près du terrain de boules, au complexe Bériot et dans la zone humide d'ISI-PARC. En appui sur les attentes de la population, un diagnostic a été conduit en mars par les étudiants en 3ème année de licence du lycée du paysage. Résultats en mai. Puis place aux projets.

- Deux pièges à moustiques-tigres ont été installés en mai dans le parc de la mairie. Si l'essai est concluant, d'autres pièges seront posés en 2022. Dans le cadre de la lutte contre ce nuisible, des flyers pédagogiques sont distribués depuis le début du printemps pour apprendre à mieux vaincre ces méchants diptères et une étudiante rencontrera pendant 4

semaines les Ismériens chez eux pour les conseiller.

Un diaporama consultable sur le site internet de la commune (rubrique cadre de vie, onglet développement durable) explique également les bons gestes pour se débarrasser des moustiques.

- Autre cible : les chenilles processionnaires. Un flyer a été distribué début mars dans 400 boîtes aux lettres et se trouve aussi sur le site internet de la ville.

#### → LE TRAITEMENT DES DÉCHETS :

Bien que nos élèves gaspillent peu de nourriture à la cantine, l'école des Vignes a déjà son composteur. De plus, des composteurs collectifs sont envisagés mais nécessitent toutefois l'investissement des habitants pour les surveiller régulièrement. Avis aux volontaires !

#### → L'ÉNERGIE

Dans quelques mois, nos 1 200 candélabres seront tous équipés d'ampoules LED faisant envisager une belle économie sur la facture d'énergie. L'extinction des points lumineux (sauf sur la RD1090) la nuit, sur une plage à déterminer, ou peut-être la simple diminution de l'intensité lumineuse seront alors envisagées. Le bénéfice le plus important de cette action sera la protection des oiseaux et de la faune.

Pour économiser encore plus d'énergie, il faut isoler les bâtiments communaux : les huisseries des fenêtres des écoles sont presque toutes remplacées et la salle du Rozat va





# AU SERVICE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

connaître un chantier de rénovation et d'isolation cet automne. D'autres bâtiments suivront avant la fin du présent mandat pour autant que nous en ayons les moyens.

De plus, pour les citoyens de la commune, l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'Énergie) propose un accompagnement (diagnostic énergétique) une fois par mois en mairie. Prenez rendez-vous (rubrique cadre de vie). Les aides financières sont conséquentes !

Par ailleurs, grâce au partenariat entre la société Grési21 et la commune, une centrale photovoltaïque a été installée sur le toit de l'Agora. Celle-ci produira de l'électricité d'ici quelques semaines.

## → LES MOBILITÉS

La commune développe plusieurs projets pour les mobilités : aménagement de cheminements piétonniers présents (chemin du Fangeat) et à venir (traversée du hameau du Fangeat, bas de Quartallées, Pageonnière), installation d'un vélo-box place du Grésivaudan d'ici quelques semaines, entretien de nos vélos par Métro-vélo (le premier mercredi de chaque mois sur la RD1090 au niveau de l'école des Vignes), future passerelle vélo-piétons au-dessus de l'autoroute (2023).

## → LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

Pendant le précédent mandat, le PLU a connu des modifications prenant en compte le souci environnemental : le pourcentage de surfaces de pleine terre arborée et végétalisée a été augmenté, la prescription des haies végétales et l'obligation de recouvrir les toits terrasse de terre sur une hauteur de (50 cm) permettant une implantation durable ont été mises en place. Le coefficient d'emprise au sol (CES) a été instauré. Les évolutions successives visaient aussi la sauvegarde des grands paysages avec une veille sur des hauteurs de construction, et la limitation de l'effet « canyon » sur la route départementale 1090 via l'obligation de maintien de cônes de vue entre les nouveaux bâtiments. Dans un souci de couture avec le tissu pavillonnaire, un aménagement paysager d'Isiparc a été réalisé. Des arbustes référencés au plan local ont été préférés afin de

respecter la biodiversité ambiante et de s'adapter aux contraintes d'évolution du climat.

La prochaine révision confortera cette approche en y incluant le souci d'éviter l'artificialisation des sols, la protection et la mise en valeur du cadre de vie et la sanctuarisation des espaces agricoles productifs par la reconquête des friches...



## À NOTER :

Une commission « cadre de vie » va travailler pour un environnement toujours plus agréable à Saint-Ismier et pour une transition urbaine raisonnée avec par exemple des opérations de compostage et de nettoyage.

Inscrivez sur vos agendas (sauf contre-ordre lié au contexte sanitaire !)

- **SAMEDI 4 SEPTEMBRE** matin place du marché : démonstration de compostage.
- **SAMEDI 16 SEPTEMBRE** : nettoyage de la commune.

## LA LECTURE DURABLE, ÇA EXISTE !

### LA MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE FAVORISE LES ACTIONS CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### En réduisant l'impact environnemental du prêt de livre

En rejoignant le réseau informatique des bibliothèques du Grésivaudan, la médiathèque de Saint-Ismier a mutualisé ses collections. Ainsi chacun des documents acquis par la médiathèque peut être réservé par beaucoup plus d'utilisateurs via le portail commun à ce réseau.

De plus, les usagers du réseau bénéficient de la dématérialisation des supports de lecture. Livres et revues numériques sont téléchargeables gratuitement sur le portail commun.

Enfin, le nouveau marché d'acquisition des livres de la médiathèque exige des réponses aux critères environnementaux de la part des libraires choisis.

#### En assurant une seconde vie aux livres

Dans cet objectif, la médiathèque met en place des actions concrètes :

→ L'échange de documents via la desserte hebdomadaire des documents réservés par une navette intercommunale. Cela évite des déplacements individuels en voiture tout en faisant économiser du temps.

→ La conservation partagée : les médiathèques tête de réseau de Crolles et Pontcharra assurent la conservation des ouvrages rarement empruntés pour le compte des bibliothèques du réseau.

→ Le don aux associations : pour faire de la place afin de renouveler ses collections la médiathèque donne régulièrement les ouvrages désherbés de son fonds à l'association à but d'insertion sociale GRESY qui les revend.

#### En s'engageant pour sensibiliser les usagers au développement durable

Elle acquiert et met à disposition un fonds consacré au développement durable - livres, revues, DVD..., et elle mène des actions de sensibilisation. Parmi elles figurent notamment l'installation depuis le 30 mars d'une grainothèque, pour permettre l'échange de semences biologiques et locales, l'organisation d'une formation sur « L'internet durable et éthique » (le 3 juin), des sorties botaniques pour connaître et protéger la flore environnante (en septembre) suivi par un cours de dessin de planches botaniques le 12 juin.

#### En rénovant le bâtiment pour le rendre plus économe en énergie

Pour rénover ce bâtiment ancien, la commune a investi dans le changement des éclairages par des LED basse consommation et la réfection des portes et fenêtres par des huisseries en aluminium afin d'optimiser l'isolation thermique et les apports de chaleur et de lumière. L'ensemble des déchets est trié, les cartouches d'encre, les papiers et cartons sont recyclés.

La médiathèque, on le constate, s'efforce donc de s'inscrire dans l'orientation attentive au développement durable de la commune et y réussit plutôt bien. Vous pourrez retrouver une suggestion de lectures sur le thème sur <https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/>



## RAFRAÎCHIR NOS COURS D'ÉCOLES



**CHAQUE ANNÉE, NOUS ACCUEILLONS DANS NOS 3 GROUPES SCOLAIRES UN PEU PLUS DE 650 ENFANTS ET UNE SOIXANTAINÉ DE PERSONNES DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE (ENSEIGNANTS, ATSEM, AESH ET ANIMATEURS).**

**DATANT DE 1955, 1972 ET 1982, NOS ÉCOLES SONT ANCIENNES. ELLES NE RÉPONDENT PAS AUX NORMES ACTUELLES ET SONT INADAPTÉES AUX PÉRIODES DE CANICULE. OR, LES PRÉVISIONS SUR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE SONT ALARMANTES. COMMENT, ALORS, RÉPONDRE À L'ANNONCE DES VAGUES DE CHALEUR PLUS FRÉQUENTES, PLUS LONGUES ET PLUS INTENSES QU'ANNONCE MÉTÉO FRANCE ?**

Face à ces enjeux, nous avons l'obligation d'envisager des solutions permettant un accueil des utilisateurs de nos bâtiments communaux dans les meilleures conditions

possibles et d'apporter le confort attendu aux usagers des groupes scolaires.

Dans cette optique, des travaux ont déjà été engagés depuis plusieurs années sur les bâtiments scolaires tels la réfection de toitures, l'installation de climatisations dans les cantines et les salles de sieste en maternelle ou le changement des huisseries et la pose de stores. Des travaux d'isolation ou de ventilation devront encore suivre.

En ce qui concerne les extérieurs des écoles, pour faire face au réchauffement climatique, la transformation des cours semble indispensable. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé un projet de rafraîchissement des cours d'écoles.

L'objectif est de tendre vers des cours de récréation mieux adaptées aux épisodes de chaleur intense et aux pratiques des enfants tout en leur offrant des lieux de repli.



# AU SERVICE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

À l'heure actuelle, la quasi-totalité des surfaces des cours d'écoles sont imperméables, très minérales et participent à la création d'îlots de chaleur. Il est nécessaire de les faire évoluer grâce à :

- la création ou le renfort des zones d'ombres extérieures pour en faire des îlots de fraîcheur adaptés aux usages de la cour par les enfants et le personnel encadrant, en s'appuyant sur le diagnostic réalisé avec et par les enfants.
- la réduction significative des surfaces imperméabilisées là où cela est possible.
- la création de zones d'ombres sur les bâtiments exposés Sud et Ouest.
- la création de points de regroupement en extérieur au calme et à l'ombre dans l'objectif de pouvoir faire classe dehors en période de canicule, grâce à la mise en place de mobilier adapté.

Au-delà de la végétalisation et de la mise en place d'îlots de fraîcheur, les cours d'école deviendront des espaces pédagogiques où se dérouleront des animations autour de la biodiversité, du cycle du vivant... Les enfants prendront ainsi part à la mise en place de certains espaces (potager ou club jardin) et en assureront une partie de l'entretien.

Les élèves, premiers usagers, pourront devenir de véritables ambassadeurs des changements de comportement à adopter pour préserver l'environnement.

Ce projet viendra largement alimenter le nouvel axe intitulé « Promouvoir l'engagement citoyen et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable » du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) qui sera lancé pour 3 ans à la rentrée scolaire 2021-2022.

Pour concrétiser ce projet ambitieux, la commune s'est fait accompagner d'un bureau d'études.

Au mois de mars, le projet a été présenté aux équipes enseignantes pour mettre en œuvre la phase de concertation amorcée à la rentrée de février, par un travail avec les enfants d'élémentaire et les équipes scolaires et périscolaires des 3 groupes.

La consultation des utilisateurs est essentielle. Elle permet d'obtenir un état des usages actuels des cours d'écoles et un recensement des besoins afin d'élaborer des projections en cohérence avec les différentes utilisations tout en répondant aux enjeux du projet pour lequel la commune espère bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau et du département via le plan de relance des écoles. Les travaux devraient ensuite être réalisés à l'été 2022.



## ÉLECTRIQUE

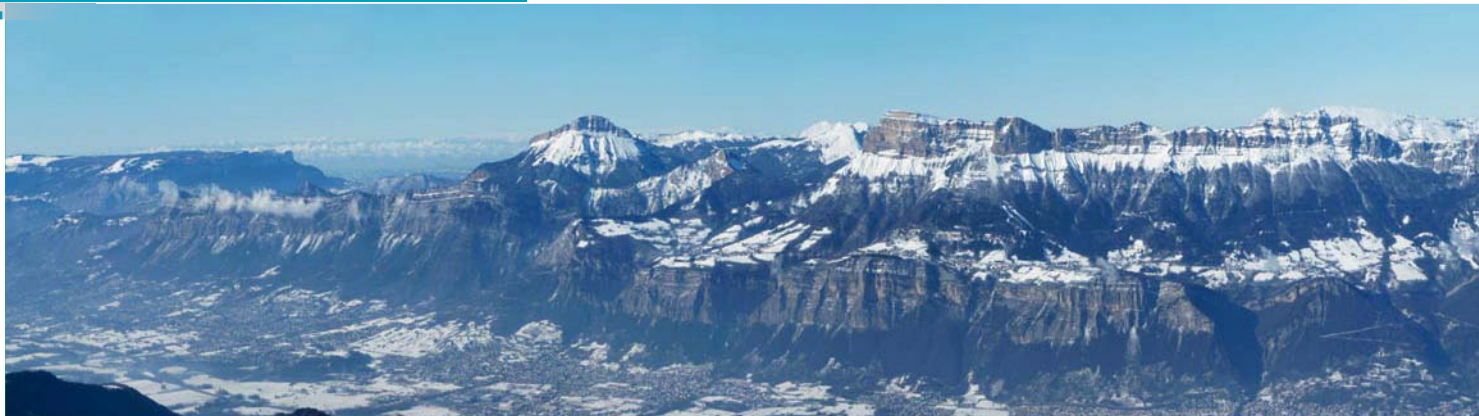


### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES TRANSPORTS DE NOS AGENTS EN SERVICE

#### DES VÉLOS ÉLECTRIQUES POUR LES POLICIERS MUNICIPAUX

Comme il était prévu au budget 2021, dans un souci de rendre les rondes de ses agents plus écologiques, la commune de Saint-Ismier vient de doter ses deux policiers municipaux de VTT électriques. Ces bicyclettes seront livrées courant juin.





©Matthieu Riegler,

## DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'IMPACT DU TERRITOIRE SUR LA COMMUNE

« LE GRÉSIVAUDAN 2020, RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE » A ÉTÉ COMMUNIQUÉ AUX ÉLUS DE L'INTERCOMMUNALITÉ. EXTRAIT.

Dès 2013, la communauté de communes du Grésivaudan démarrait le plan climat-air-énergie et investissait progressivement dans la transition énergétique. Depuis, elle a largement diversifié ses pistes de travail comme le montre le rapport 2020 de la CCLG en matière de développement durable.

**AU PLAN DES POLITIQUES PUBLIQUES ET NOTAMMENT ÉCOLOGIQUES**, la CCLG accompagne les communes dans leur plan énergie-climat via une « subvention éclairage public » et se soucie de l'amélioration thermique des logements sociaux comme Villa Natura à Saint-Ismier. En 2020, l'investissement intercommunal équivaut à 900 000 €.

L'intercommunalité intègre également la performance énergétique au sein de ses propres constructions comme la nouvelle piscine de Pontcharra par exemple.

En direction du public, elle finance l'AGEDEN (Association de Gestion des Économies D'Énergie) qui conseille les habitants du territoire et soutient la société Grésy-21 qui prône le photovoltaïque, et offre la prime Air-bois pour le renouvellement des inserts de cheminée.

Concernant l'eau, elle prévient les

inondations en participant aux travaux du SYMBHI pour la réhabilitation des digues de l'Isère et, conjointement, y aménage des voies cyclables pour favoriser les mobilités douces. Elle améliore les réseaux d'eau potable et leur interconnexion. Au niveau de la ruralité et des espaces boisés, les parcelles vacantes sont remises en gestion et la préservation des terres agricoles est une focale. En parallèle, la CCLG aide à l'installation d'exploitations.

**AU PLAN SOCIAL**, l'amélioration de l'habitat des personnes âgées et/ou handicapées (40 logements en 2020), et l'accueil de jour à l'EPAHD de Frogès ont régulièrement nourri les délibérations.

La CCLG finance des éducateurs spécialisés pour la prévention jeunesse, paie des heures d'insertion pour la gestion des espaces verts et des sentiers (26000 heures/an). Elle soutient aussi l'aide sportive (challenge intercommunal de course) et culturelle (Espace Aragon, Cinétoiles).

Elle propose des visites d'espaces naturels sensibles et des animations scolaires sur le compostage.

Si la mise en place de point d'apports volontaires pour les déchets préoccupe parfois les habitants, cette dis-

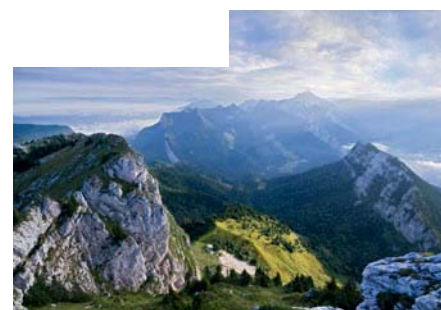
position vise toutefois à limiter la circulation de camions...

**EN TERMES D'ÉCONOMIE**, les élus territoriaux se préoccupent de la reconversion de friches industrielles (Goncelin, Le Versoud), soutiennent l'entreprise « Bois du Dauphiné » et promeuvent l'agriculture et l'élevage local.

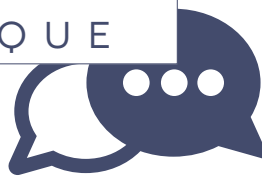
**EN INTERNE**, la CCLG se soucie de l'écoresponsabilité des matériaux lors des achats effectués par ses services. Elle instaure progressivement une dématérialisation des démarches pour économiser le papier et incite au recyclage autant que faire se peut. La consommation énergétique de ses bâtiments constitue aussi une préoccupation.

Concernant les déplacements de ses agents, l'intercommunalité possède un parc de véhicules électriques et rembourse les titres de transport à ses personnels.

*Nota : Reste non traitée dans ce rapport, l'action de l'intercommunalité pour favoriser les déplacements et mobilités qui constituent un enjeu majeur de sa politique.*



©istockphoto



## TRIBUNE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ

## L'extension de la maison de retraite « Villa du Rozat », un projet qui a de l'avenir

La mémoire ne s'oppose pas au sens, elle le nourrit.

C'est pourquoi, aux côtés des plus jeunes, les anciens sont précieux pour affiner la pertinence des choix au sein d'un village qui s'est beaucoup transformé au fil du temps et se transformera encore à travers la révision du Plan Local d'Urbanisme que nous venons d'engager.

Cette révision va nous permettre de projeter l'implantation de nouveaux équipements publics pour les plus jeunes en termes éducatifs et de loisirs comme pour les plus anciens d'entre nous en termes d'hébergement.

L'EHPAD Villa du Rozat est l'une des priorités de cette révision.

Cet équipement à but non lucratif bénéficie d'une aide très active de la commune mais ne dispose que de 51 lits, alors que la population des seniors s'accroît en même temps que les demandes d'accueil.

Fidèles à notre engagement, c'est donc une extension de la maison de retraite que nous projetons grâce au travail de Jean-Paul Pique, président, et du conseil d'administration de "Vivre son âge", l'association loi 1901, déclarée d'intérêt général qui gère la Villa du Rozat.

Un projet qui ne saurait aboutir sans la révision du PLU qui en est une condition sine qua non...

L'écriture du programme architectural de l'extension et la révision du PLU vont donc être conduites en parallèle dans une convergence d'échéancier.

Rendez-vous est pris.

Entre-temps, l'équipe municipale vous souhaite un bel été.

La majorité municipale.

## TRIBUNE POLITIQUE DU GROUPE MINORITAIRE

## La protection de l'environnement – Notre priorité à tous

La protection de notre planète doit être au cœur de notre action citoyenne afin de réduire au maximum le réchauffement climatique et son impact sur le déclin de la biodiversité. Ce combat pour notre environnement est au-dessus de toute action partisane. C'est dans cet état d'esprit que nous participons activement à la mise en place d'actions concrètes en partageant de manière la plus transparente possible nos propositions et idées, ainsi que celles issues de nos échanges avec vous lors de notre campagne municipale.

Nos priorités sont : la réduction des déchets ainsi que celle de l'empreinte énergétique des bâtiments et des transports, le développement et l'utilisation de transports doux et la protection de la biodiversité. A cet effet, nous avons, par exemple, proposé pour le réaménagement du chemin de Pageonnière, de consolider la trame verte (passage de la faune et de la flore dans l'espace urbain) d'autant plus que celle-ci est prévue dans l'actuel PLU. Une autre de nos initiatives a conduit à la mise en place d'un atelier sur le compostage lors du marché du samedi 5 juin. Son objectif est de motiver les ismériens à réduire leur production de déchets ainsi que l'énergie dépensée pour les traiter (cf. les aides prévues par la communauté de commune).

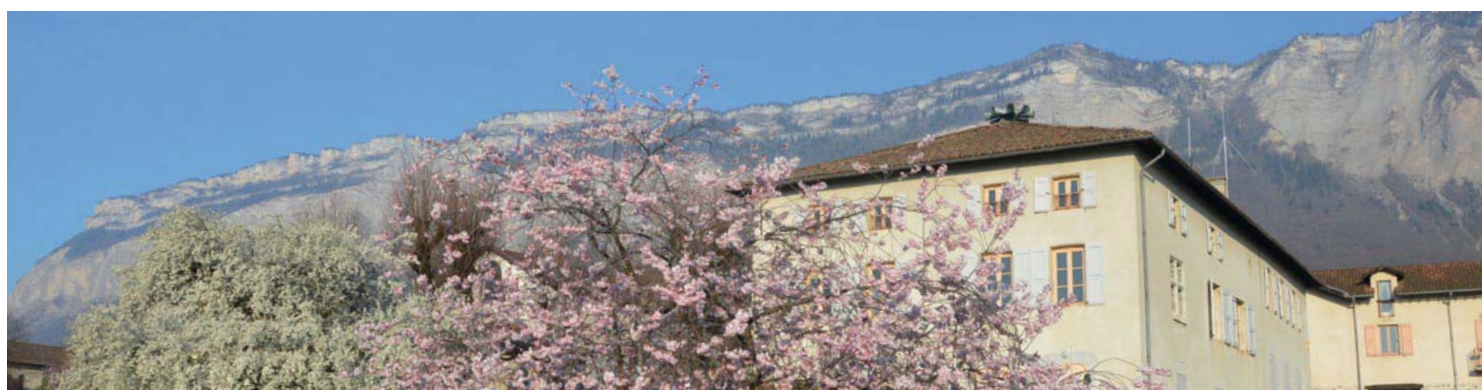
Après un lent démarrage cette première année de mandat, les choses se mettent finalement en place sous notre impulsion avec la création d'une commission environnement. Nous espérons que celle-ci pourra être bientôt élargie aux citoyens intéressés. Nous nous assurerons que les promesses écologiques de la campagne passée de M. Baile et de son équipe ne restent pas lettre morte.

La mairie et les pouvoirs publics se doivent d'être exemplaires. Toutefois, le défi auquel nous faisons face ne peut être relevé que par l'engagement quotidien de nous tous. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions dans ce sens. Nous serons à vos côtés pour vous aider dans cette transition écologique si cruciale pour notre avenir.

Birgit Josselin, Christian Picard et Odile Stivalet

Groupe minoritaire Saint-Ismier Cap 2026

[www.saint-ismier-cap2026.fr](http://www.saint-ismier-cap2026.fr)







## ATELIER AQUARELLE BOTANIQUE POUR ADULTES ET ADOLESCENTS

**SAMEDI 12 JUIN DE 9H30 À 17H, SUR INSCRIPTION**

*Patrick Jager, l'artiste et botaniste de l'association Gentiana, vous initie à l'aquarelle et vous apprend à reproduire fidèlement les petites plantes sauvages de votre jardin. Après une mise en perspective de cette technique au cours des siècles vous pourrez pratiquer l'aquarelle et créer un petit tableau à la manière des planches illustrées par des grands botanistes.*



**NOUVEAU**

### BOÎTE EXTÉRIEURE DE RETOUR DES LIVRES

La médiathèque de l'Orangerie à Saint-Ismier va mettre à disposition un nouveau système de retour des documents empruntés à la médiathèque et dans les autres bibliothèques du réseau du Grésivaudan. Cette boîte de retour extérieure, en métal, sera sécurisée et fonctionnera toute l'année sauf 15 jours en août. D'une capacité de 100 documents elle sera installée en juillet le long de la façade et permettra à l'ensemble des adhérents de rendre leurs documents à temps.



### DEUX NOUVELLES BOÎTES À LIVRES ONT ÉTÉ INSTALLÉES !

L'une en haut du chemin de Ribotière et l'autre sur le chemin du Manival. La première est une création de Christophe Jourdan, agent municipal, la seconde a été décorée par madame Marie-France Touzain.



**NUMÉRIQUE**

## INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS À L'INFORMATIQUE

**> LES JEUDIS APRÈS-MIDI À PARTIR DE SEPTEMBRE**

Un accompagnement personnalisé à l'informatique dédié aux personnes équipées d'un ordinateur et voulant se mettre à niveau ou se perfectionner, vous est proposé. Désormais, les ateliers numériques encadrés par les bibliothécaires et un animatrice multimédia se diversifient pour proposer deux programmes complémentaires :

*un programme de 6 formations sur l'année destinées aux débutants et un autre de 4 cours pour les plus avancés. Les cours ont lieu le jeudi après-midi. Les inscriptions sont à prendre en septembre auprès des bibliothécaires.*

# À LA MÉDIATHÈQUE...

## EXPO ET ATELIERS

### « CARNET DE VOYAGE » MICHEL SINTÈS



#### Cycle d'ateliers « Dessine ton propre carnet de voyage »

Du 9 au 30 mars, 12 familles ont pu participer à ces ateliers programmés sur deux mercredis en respectant les règles de distanciation physique dans cette grande salle municipale.

## DÉCOUVERTE

### « GRAINOTHÈQUE »



Mardi 30 mars, le public est venu en nombre pour découvrir la banque de graines locales fertiles données par le Lycée Horticole de Saint-Ismier. Certains ont apporté leurs propres graines récoltées au jardin afin d'alimenter ce troc de semences biologiques entre citoyens. Des collections de livres sur le jardin et des animations pédagogiques pour observer la nature, participer à la préservation de l'environnement vert et de la biodiversité accompagnent cette mise en place pérenne de la grainothèque au sein de la médiathèque.

#### ATELIER POUR ENFANT :

Décoration d'une corbeille à graines et à œufs de Pâques installée dans le hall de la médiathèque en accès libre pour 2 enfants à la fois.



## LECTURES

### LECTURE AUTOUR DU THÈME DES GRAINES ET ATELIER TÊTE À COIFFER AVEC DU GAZON



Dans le cadre de la création de sa grainothèque, la médiathèque a voulu montrer de façon ludique aux jeunes enfants le processus de germination des graines.

Les bibliothécaires sont intervenues au centre de loisirs pour lire des histoires et animer un atelier créatif. Avec l'aide des animatrices du centre de loisirs, les enfants ont manipulé du terreau et des graines pour réaliser des têtes de lapins de Pâques à coiffer en gazon.





### **ANIMATION « LA P'TITE FERME ANIMÉE » À LA VILLA DU ROZAT**

#### **UN ÉVÉNEMENT FORT A ÉTÉ ORGANISÉ POUR LE PRINTEMPS AU SEIN DE L'EHPAD DE SAINT-ISMIER.**

À l'occasion de "La journée du Printemps du Grand Âge", la nouvelle directrice, Maud Deloux, tenait à marquer le printemps et le retour à une vie presque normale des résidents maintenant vaccinés à plus de 95%.

« LA P'TITE FERME ANIMÉE », une ferme pédagogique mobile de St Hilaire du Touvet, a donc égayé la vie de l'établissement le vendredi 9 avril, de 10 heures à 17 heures, grâce à une rencontre sensorielle avec des animaux (âne, brebis, agneaux, lapins, poules, poussins, canards). Si l'atelier laine prévu avec les résidents (pour tondre, carder, feutrer, teindre...) n'a malheureusement pas pu avoir lieu du fait des restrictions sanitaires renforcées par le 3ème confinement, cet événement a néanmoins traduit un tournant majeur en termes de mesures prises contre l'épidémie au sein de l'établissement. Il a été très réconfortant pour les résidents qui ont pu quitter leur chambre par une belle journée de printemps de bénéficier, dans la cour, du contact avec les animaux en compagnie de leurs proches et des membres de l'équipe.

#### [+ D'INFOS]

*La P'tite ferme animée pédagogique de Saint Hilaire rayonne depuis 6 ans dans la vallée auprès des écoles, centres de loisirs, et propose aussi des promenades en montagne.*

*Site de la ferme animée pédagogique de Saint Hilaire  
<http://www.lafermeanimee.fr>*



### **MAISON POUR TOUS DE SAINT-ISMIER (MPT)**

#### **STAGE POTERIE**

**DU LUNDI 12 AU VENDREDI 16 JUILLET 2021 ET DU LUNDI 23 AU  
VENDREDI 27 AOÛT 2021 DE 9H30 À 11H30.**

Cet été, La Maison Pour Tous de Saint-Ismier propose deux stages de poterie pour les enfants de 4 à 14 ans, du lundi 12 au vendredi 16 juillet 2021 et du lundi 23 au vendredi 27 août 2021 de 9h30 à 11h30.

Le stage sera animé par Sylvia Pison, animatrice des ateliers de Saint-Ismier et Montbonnot (joignable sur [sylvia.pison@gmail.com](mailto:sylvia.pison@gmail.com), au 04 76 52 37 33 ou au 06 89 70 61 48).

Elle résume ainsi son programme :

« Nous réaliserons des objets qui seront cuits, puis émaillés. La technique est abordée, mais l'objectif est de donner forme à la matière dans le plaisir. Ce sera pour vos enfants un vrai moment de détente dans le calme et une occasion pour eux de se recentrer et d'exprimer leur personnalité. »

#### [+ D'INFOS]

Informations et tarifs sur <https://www.mjc-mpt-gresivaudan.fr/activites/atelier-poterie/>



### **DU FLOORBALL DANS LE GRÉSIVAUDAN**

#### **SPORT DE CROSSE COUSIN DU HOCKEY SUR GLACE**

Ce sport encore méconnu est pratiqué en gymnase (ou en extérieur), sans patins. Sur le terrain, une équipe est composée de 5 joueurs de champ et d'un gardien.

Le club Isère Grésivaudan Floorball (Les Tigres du Grésivaudan), formé en 2008, compte actuellement une centaine d'adhérents. C'est l'un des clubs les plus importants de France. Il propose de multiples possibilités de pratique, en mode compétition ou loisir, pour tous les âges.

La section jeune (Les Tigrou) regroupe tous les joueurs entre 6 et 16 ans. Relève du club, ils représentent environ 2/3 des effectifs.

Ils sont divisés en 4 groupes, selon les années de naissance (U8, U11, U14, U17). Les plus jeunes abordent le sport de façon ludique avec différents jeux de crosses et balles.

Pour les plus grands, qui participent au championnat régional (1/4 Sud Est France), les entraînements comprennent des séances de préparation physique, de pratique technique et tactique, afin qu'ils abordent au mieux le championnat adulte.

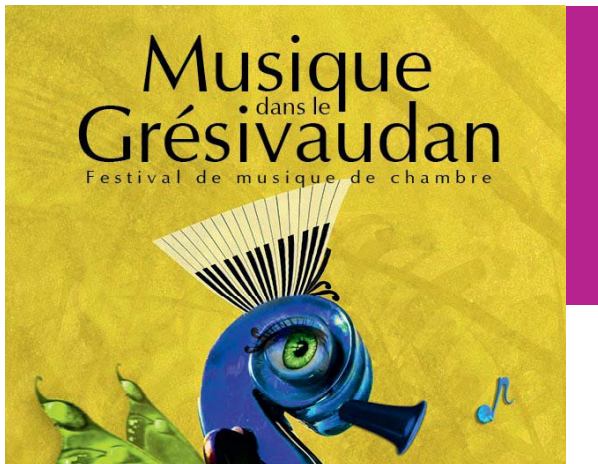
Pour les adultes, deux équipes sont engagées dans le championnat de France (Division 1 et Division 3). En 2017, le club a été Champion de France de Division 2. Pour les moins compétiteurs, le club propose aussi une section masculine et féminine centrée sur le loisir.

Les joueurs viennent très majoritairement du Grésivaudan, mais aussi de tout le bassin grenoblois dans ce club qui est le seul aux alentours.

Les responsables du club vous invitent à les rejoindre si vous cherchez un sport ludique, à la fois facile d'accès et très intensif pratiqué dans une ambiance conviviale.

#### [+ D'INFOS]

Pour plus de renseignements, contact : [gresivaudan.floorball@gmail.com](mailto:gresivaudan.floorball@gmail.com)  
et site internet : <https://www.gresivaudan-floorball.fr>



### FESTIVAL MUSIQUE DANS LE GRÉSIVAUDAN

<https://www.musiquedanslegresivaudan.net>

Depuis 30 ans, le festival "Musique dans le Grésivaudan", géré par une association, est l'un des temps forts qui anime la vie culturelle de la Vallée du Grésivaudan au début de l'été.

**Le festival 2021 clôturera sa saison le mercredi 7 Juillet à 20h30 dans l'église de Saint-Ismier** par un concert pétillant, propre à nous sortir de cette période si pauvre en joie artistique.

**Seront proposés Les Quatre Saisons de Vivaldi et deux trios de Beethoven op 9 N° 1 et 2.**

Véritable tube de la musique classique, "Les Quatre Saisons" de Vivaldi n'en demeure pas moins une œuvre dont chaque nouvelle écoute révèle, à qui croyait la connaître par cœur, une richesse, un détail, un sens musical et poétique encore insoupçonné. Interprétée par de jeunes solistes parmi les plus brillants de leur génération, cette fresque pittoresque et virtuose sera placée sous le signe de l'amitié et du partage.

À l'extravagance vivaldienne répondra, dans un autre registre, la fougue du jeune Beethoven des trios de l'opus 9, chefs-d'œuvre d'équilibre architectural, poussant chaque instrument dans ses derniers retranchements.

Nota : du fait des contraintes sanitaires, le nombre de places sera sans doute limité à 100.

[TOUTES LES INFOS]

**Les places seront vendues uniquement par téléphone à partir du 1<sup>er</sup> Juin au 07 72 07 06 74.**

**Prix des places : 22€ tarif plein, 20€ tarif adhérent, 10€ tarif étudiant, gratuit jusqu'à 16 ans et demandeurs d'emploi.**

**L'association, très impactée par les difficultés actuelles souhaite lancer un appel : l'équipe a besoin de renfort, en particulier de bénévoles pour aider pendant la durée du Festival.**

**Contact : Brigitte Marin au 06 77 16 56 71**

### CONCERT DES ÉLÈVES DE L'AMZOV EN "LIVE STREAM"



**27 MARS - 31 MARS - SUR YOUTUBE.**

Les élèves de l'Association Musicale de la Zone Verte (AMZOV) bénéficient de leurs enseignements en présentiel selon un protocole sanitaire rigoureux ou encore en visio-conférence, format qui s'est peu à peu imposé à toutes les formes d'enseignement.

Jusqu'aux concerts des élèves qui deviennent virtuels !

Ainsi les 27 et 31 mars derniers, avec l'aide de la mairie de Saint-Ismier, l'AMZOV leur a offert l'opportunité de se produire « en public », à travers l'organisation de mini-concerts filmés et retransmis en « Live Stream » sur la plateforme YouTube.

Ce format innovant, tout à fait adapté aux conditions sanitaires, a permis aux élèves, petits et grands, de redonner du sens à leur pratique musicale, de montrer leurs progrès et de partager leur plaisir de jouer devant un public.



### Accès aux terrains de sport du complexe Bériot pour les activités en extérieur des associations sportives

La décision des pouvoirs publics d'introduire un couvre-feu généralisé et de resserrer les mesures de protection sanitaires dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 a fortement limité les activités des associations.

Elle a entraîné non seulement l'avancée de l'horaire de fin des activités de loisirs en plein air (promenade, sport, etc.) et des activités extrascolaires mais elle a aussi causé la suspension des activités sportives, scolaires et extrascolaires en intérieur puisque

les salles communales étaient à nouveau rendues inaccessibles.

Aussi, afin de permettre aux associations dont l'activité se déroule généralement dans un espace clos (Agora et autres) de reprendre une activité, même partielle, il leur a été proposé l'accès aux terrains de sport du complexe Bériot.

Avec l'arrivée des beaux jours de nombreuses associations ont pu ainsi reprendre une activité dans un cadre approprié et sympathique.



## JUIN

**VENDREDI 18** 19H

### FÊTE DE LA MUSIQUE : APPEL À CONTRIBUTION

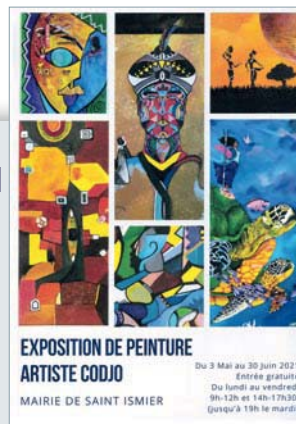
La fête de la musique pourrait se tenir le 18 juin si les conditions sanitaires le permettent. Si vous pratiquez la musique et souhaitez vous produire à l'occasion de la fête, si elle est maintenue, merci de vous faire connaître à l'adresse : [com@saint-ismier.fr](mailto:com@saint-ismier.fr).



**DU 3 MAI - 30 JUIN** 9H-17H30

### EXPOSITION ARTISTE CODJO

Mairie de Saint-Ismier.

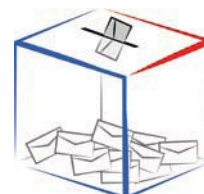


### ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

**DIMANCHE 20** > 1<sup>ER</sup> TOUR

**DIMANCHE 27** > 2<sup>E</sup> TOUR

\* en cas de second tour



## JUILLET



**VENDREDI 2** 21H30

### CINÉTOILES PROJECTION DU FILM EN PLEIN AIR :

« La Vie Scolaire »  
Parc de la Mairie.

Entrée libre.



**MERCREDI 7** 20H30

### FESTIVAL "MUSIQUE DANS LE GRÉSIVAUDAN"

à l'église de Saint-Ismier

<https://www.musiquedanslegresivaudan.net>

## SEPTEMBRE

**JEUDI 2**

### ATELIER NUMÉRIQUE «Initiation à l'informatique».

**SAMEDI 4** 8H30

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Espace Agora.

**Samedi 4 septembre 2021**  
8h30 à 12h30

### FORUM DES ASSOCIATIONS



**DIMANCHE 5** 8H30

### VIDE-GRENIER

Espace Agora.



**LUNDI 6**

### Saison Agora 2021 / 2022

Après une année chaotique, puisque la majorité des rendez-vous de l'Agora a dû être annulée en 2020/2021, la plupart des **spectacles supprimés seront reprogrammés pour la nouvelle saison 2021/2022.**

Pour ne pas courir de risque en ces temps incertains, la billetterie en ligne et à l'accueil de la mairie n'ouvrira qu'à partir du **lundi 6 septembre 2021.**

L'abonnement restera la meilleure formule et la plus attractive. *Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous retrouver nombreux la saison prochaine.*



**DIMANCHE 26** 8H30

### CROSS DU MANIVAL



\* En raison de la Covid-19 et du contexte sanitaire, les événements seront susceptibles d'être modifiés ou annulés.